

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

À une session extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 11 août 2020 à 20h40 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire : M. Stéphane Beauchemin  
Les conseillers : M. Pascal Richard  
M. Stéphane Beauregard  
Mme Diane Ferland  
M. François Légaré  
M. Bernard Bédard  
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les membres du conseil déclarent avoir tous reçu l'avis.

144-08-2020

2. **Autorisation de travaux de remplacement de ponceaux sur le 5<sup>ème</sup> Rang et le rang Ste-Geneviève**

Il est proposé par M. Pascal Richard appuyé par M. Stéphane Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les travaux de remplacement des ponceaux sur le 5<sup>ème</sup> Rang et le rang Ste-Geneviève. Que la subvention de 16 000\$ du Programme d'aide à la voirie locale , volet Projet particulier d'amélioration soit appliquée sur les travaux de remplacement du ponceau dans le 5<sup>ème</sup> Rang. Les fonds sur les carrières et sablières sera utilisé pour payer l'excédentaire du coût de remplacement du ponceau dans le 5<sup>ème</sup> Rang ainsi que les coûts de remplacement du ponceau dans le rang Ste-Geneviève seront

Adoptée

145-08-2020

3. **Feux de chantier**

CONSIDÉRANT le glissement de terrain survenu en bordure du Petit 1<sup>ème</sup> Rang;

CONSIDÉRANT l'aménagement d'une zone de sécurité sur la route et la présence d'une courbe à cet endroit;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland appuyé par M. Bernard Bédard et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de deux feux de chantier. Qu'un budget d'un montant maximal de 10 000 \$ soit fixé.

Adoptée

146-08-2020

1. **Embauche d'un journalier à la voirie (aide-inspecteur)**

Il est proposé par Mme Diane Ferland  
appuyé par M. François Légaré  
et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager M. Stéphane Martin à  
titre de journalier à la voirie (aide-inspecteur) selon les conditions de  
travail fixées par le conseil municipal.

Adoptée

147-08-2020

4. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard  
appuyé par M. Éric Beaugard  
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à  
21 h 00.

Adoptée

---

Stéphane Beauchemin  
Maire

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent  
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions  
qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal